

Objet: recours 1 forage - septembre

Texte non formalisé puisque mis dans le « chat au kilomètre » du recours sur la plateforme.

Bonjour,

- cet ouvrage sera en REMPLACEMENT de l' Ouvrage 84-5949 ayant des autorisations de volume annuelles via l'OUGC 84 depuis plusieurs années et présent dans les PAR 2021 à aujourd'hui – il n'est pas prévu d'augmentation de volume d'eau – nos obligations déclaratives sont toutes respectées, annuellement depuis des années.
- le foreur sera M. MEYNARD : il lui est demandé que l'approche terrain soit la plus soucieuse possible vis-à-vis de l'environnement local et il n'existe pas d'autre alternative aujourd'hui que reforer à côté et boucher l'ancien dans les règles de l'art.
- la décision de rejet et de nous contraindre à des études supplémentaires met en péril le bon fonctionnement de l'exploitation et le végétal (perte de fonds et de récolte) qui souffre de cette non-possibilité de pouvoir apporter quelques mm d'eau à la vigne mais aussi d'un impact financier important dans un contexte viticole délicat.
- la vigne est peu consommatrice d'eau par report à d'autres cultures. Qui plus est, en AOP/C, l'arrosage est très réglementé, déclaré et contrôlé. Nous sommes de plus certifiés HVE ce qui nous oblige à une attention supplémentaire portée à la ressource eau et à un contrôle annuel supplémentaire.
- d'autres cas similaires en Vaucluse, n'ont pas été soumis à cette EE --> Cf. Décision n° AE-F09322P0372 du 17/01/2023. Contexte similaire, alors pourquoi imposer nous imposer une EE. Cela est une différence de traitement NON justifiée par des éléments objectifs. (Mêmes situation, même culture). Il semble compliqué d'imposer des traitements différents dans des situations semblables.
- le besoin agronomique de la vigne n'est plus à prouver. Le stress hydrique vécu cet été a amené des blocages de maturité, néfaste à la qualité également. Les vignes moins stressées y ont été moins sensibles. Nous avons un forage AUTORISE (bouché) qui doit être remplacé. Nous empêché de réaliser ce remplacement est un recul et une objection à la production qualitative (et non uniquement quantitative !) viticole.

Florence Quiot

Often, I'm not in the office. So please answer me by email, this will be the most efficient !

My working hours may be different to yours so please do not feel obliged to reply outside your normal working hours.

www.famillequiot.com // [@Famillequiot](https://www.instagram.com/famillequiot)

Domaine du Vieux Lazaret - Domaine Duclaux - Lieu-dit les Combes d'Arnevels - Chateau du Trignon - Domaine Houchart - Domaine de Verlaque- Les Couversets- Les Gémarelles- Parcelles 38 - Famille Quiot - Hommage Jérôme Quiot

MAISON QUIOT – Phoenix & Papillon – La Filature